

Attestation de garde alternée

Par **Bourdon Adrien**, le **19/11/2018** à **18:44**

Bonsoir,

Je vous écris car j'ai besoin de fournir un justificatif d'une garde alternée avec mon ancien compagnon (non marié). Jusque là nous nous étions arrangé à l'amiable mais maintenant que l'on me demande un justificatif je vais devoir déclarer officiellement la garde alternée.

Ma question était de savoir en sachant qu'il n'y a pas de mésentente si j'étais obligé de passer devant le JAF pour déclarer une garde alternée ?

Je vous remercie d'avance.